



GAP PROFESSIONAL PRODUCTS

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Prep X

SECTION 1: Identification

1.1 Identificateur du produit

Nom du produit Prep X

N° de produit 7795

1.3 Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Preparation pour produits ceramique

1.4 Données relatives au fournisseur

Nom GAP Professional Products
Adresse 122 Route 105
Keswick Ridge NB E6L 1B1
Canada

Téléphone (506) 363-9708
Fax (506) 363-4241
email info@gapauto.com

1.5 Numéro de téléphone en cas d'urgence

For Medical or Transport Emergencies/
Pour les urgences médicales ou de transport
CANUTEC (24 Hours/Heures)
(613) 996-6666

SECTION 2: Identification du ou des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Classification SGH de: WHMIS 2015

- Sensibilisateur cutané (chapitre 3.4), Cat. 1
- Danger par aspiration (chapitre 3.10), Cat. 1
- Liquides inflammables (chapitre 2.6), Cat. 4
- Lésions oculaires graves/irritation des yeux (chapitre 3.3), Cat. 2A

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Prep X

- Toxicité spécifique pour les organes cibles suite à une exposition unique (chapitre 3.8), Cat. 3

2.2 Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



1. Point d'exclamation; 2. Danger pour la santé; 3. Flamme

Mention d'avertissement

DANGER

Mention(s) de danger

H227	Liquide combustible
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseil(s) de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...
P405	Garder sous clef.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.../en cas de malaise.

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Prep X

P403+P233

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

SECTION 3: Composition/information sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Composant	Concentration
Isopropanol (N° CAS: 67-63-0; N° CE: 414-810-0; N° Index: 607-403-00-6) CLASSIFICATIONS: Liquides inflammables (chapitre 2.6), Cat. 2; Lésions oculaires graves/irritation des yeux (chapitre 3.3), Cat. 2A; Toxicité spécifique pour les organes cibles suite à une exposition unique (chapitre 3.8), Cat. 3. DANGERS: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H335 - Peut irriter les voies respiratoires.; H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges..	1 - < 5 % (poids)
2-Butoxyethanol (N° CAS: 111-76-2; N° CE: 203-905-0; N° Index: 603-014-00-0) CLASSIFICATIONS: Corrosion/irritation cutanées (chapitre 3.2), Cat. 2; Serious eye damage/eye irritation (chapter 3.3), Cat. 2; Acute toxicity, dermal (chapter 3.1), Cat. 4; Acute toxicity, inhalation (chapter 3.1), Cat. 4; Acute toxicity, oral (chapter 3.1), Cat. 4. DANGERS: H302 - Nocif en cas d'ingestion.; H312 - Nocif par contact cutané.; H315 - Provoque une irritation cutanée.; H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.; H332 - Nocif par inhalation..	1 - < 5 % (poids)
Ammonia (N° CAS: 7664-41-7; N° CE: 231-635-3; N° Index: 007-001-00-5) CLASSIFICATIONS: Liquides inflammables (chapitre 2.6), Cat. 2; Gaz sous pression (chapitre 2.5), gaz comprimé; Corrosion/irritation cutanées (chapitre 3.2), Cat. 1B; Toxicité aiguë, par inhalation (chapitre 3.1), Cat. 3; Dangereux pour l'environnement aquatique, à court terme (aiguë) (chapitre 4.1), Cat. 1. DANGERS: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.; H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.; H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.; H331 - Toxique par inhalation.; H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques..	< 1 % (poids)

SECTION 4: Premiers soins

4.1 Description des premiers soins nécessaires

Conseils généraux	Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Sortir de la zone dangereuse.
En cas d'inhalation	Si cela est affecté, amener la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration s'est arrêtée, pratiquer une respiration artificielle. Gardez la personne au chaud, silencieuse et consultez un médecin.
En cas de contact avec la peau	Enlever immédiatement les vêtements et chaussures contaminés. Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consulter un médecin
En cas de contact avec les yeux	Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
En cas d'ingestion	Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincez la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et / ou dans la section 11

4.3 Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Pas de données disponibles

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Agents extincteurs appropriés

Eau pulvérisée, mousse résistante à l'alcool, poudre BC, dioxyde de carbone (CO2)

Fiche de Données de Sécurité (FDS) Prep X

5.2 Dangers spécifiques du produit

Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

5.3 Mesures spéciales de protection pour les pompiers

En cas d'incendie et / ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement du feu. Ne laissez pas l'eau d'extinction pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Recueillir l'eau de lutte contre l'incendie contaminée séparément. Combattre le feu avec des précautions normales à une distance raisonnable.)

Informations complémentaires

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants non ouverts.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Porter une protection respiratoire. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, brouillards ou gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sécurisées. Évitez de respirer la poussière. Pour la protection individuelle, voir la section 8.

6.2 Précautions relatives à l'environnement

Ne laissez pas le produit concentrer entrer dans des canalisations.

6.3 Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

GRANDS DÉVERSEMENTS: Endiguer loin devant le déversement pour empêcher tout mouvement ultérieur. Récupérer en pompant ou en utilisant un absorbant approprié. PETITS DÉVERSEMENTS: Contenir et absorber avec un matériau absorbant et placer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Laver soigneusement le site de déversement avec de l'eau. le matériel et placer dans des conteneurs pour l'élimination ultérieure. Disposer dans un conteneur à déchets approprié.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Mettre sur l'équipement personnel approprié (voir la section 8). Ne pas mettre dans les yeux ou sur la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée faite d'un matériau compatible, maintenu hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les récipients vides retiennent les résidus de produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser le contenant. Se laver soigneusement après manipulation.

7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Conserver dans le conteneur d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et boissons. Ne pas stocker dans des conditions de gel ou au-dessus de 49 C (120 F). Conserver le conteneur hermétiquement fermé et fermé jusqu'au moment de l'utilisation. Les conteneurs qui ont été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants non étiquetés. Tenir hors de portée des enfants.

Utilisation finale spécifique(s)

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les travailleurs doivent se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Fiche de Données de Sécurité (FDS)
Prep X

1. Distillates (petroleum) naphthenic oil, severely hydrotreated (CAS: 64741-86-2)

TWA: 5 mg/m³

2. 2-Butoxyethanol (CAS: 111-76-2 EC: 203-905-0)

PEL (Inhalation): 50 ppm (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 240 mg/m³ (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 20 ppm (Cal/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL (Inhalation): 5 ppm (NIOSH)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 20 ppm

97 mg/m³

California permissible exposure limits for chemical contaminants

(Title 8, Article 107)/Skin

TWA (Inhalation): 50 ppm

240 mg/m³; USA (OSHA)

USA. Occupational Exposure Limits (OSHA) - Table Z-1 Limits for Air

Contaminants/Skin designation

The value in mg/m³ is approximate

TWA (Inhalation): 5 ppm

24 mg/m³; USA (NIOSH)

USA. NIOSH Recommended Exposure Limits/Potential for dermal absorption

TWA (Inhalation): 20 ppm; USA (ACGIH)

USA. ACGIH Threshold Limit Values (TLV)/Upper Respiratory Tract irritation Eye irritation Substances for which there is a Biological Exposure Index or Indices (see BEI[®] section) Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

TLV[®] (Inhalation): 20 ppm; USA (ACGIH)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

3. Isopropyl alcohol (CAS: 67-63-0)

PEL (Inhalation): 400 ppm (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 980 mg/m³ (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 400 ppm, (ST) 500 ppm (Cal/OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL (Inhalation): 400 ppm, (ST) 500 ppm (NIOSH)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

TLV[®] (Inhalation): 200 ppm, (ST) 400 ppm; USA (ACGIH)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

4. Ammonia (CAS: 7664-41-7)

PEL (Inhalation): 50 ppm (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

PEL (Inhalation): 35 mg/m³ (OSHA)

OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

Fiche de Données de Sécurité (FDS) Prep X

PEL (Inhalation): 25 ppm, (ST) 35 ppm (Cal/OSHA)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

REL (Inhalation): 25 ppm, (ST) 35 ppm (NIOSH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

TLV® (Inhalation): 25 ppm, (ST) 35 ppm; USA (ACGIH)
OSHA Annotated Table Z-1, www.osha.gov

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Prévoir une ventilation locale par aspiration ou par dilution générale pour maintenir l'exposition aux contaminants en suspension dans l'air en deçà des limites d'exposition admissibles où des brumes ou des vapeurs peuvent être générées.

8.3 Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

Recommandé: Lunettes anti-éclaboussures chimiques Assurez-vous que les postes de lavage oculaire et / ou les douches de sécurité sont près de l'emplacement du poste de travail si vous travaillez avec un produit concentré.

Protection de la peau

Recommandé: Gants en nitrile, gants résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire

Recommandé: Masque de poussière ou respirateur doit être porté si le produit est utilisé dans un espace confiné ou utilisé pendant une période prolongée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Apparence (état physique, couleur, etc.)	Liquide bleue
Odeur	Odeur alcoolique
Seuil olfactif	N/D
pH	8-8.5
Point de fusion/point de congélation	N/A
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	82.5 C
Point d'éclair	65C
Taux d'évaporation	N/D
Inflammabilité (solide, gaz)	N/A
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité	LEL=N/A UEL=N/A
Limites supérieures/inférieures d'explosibilité	LEL=0.7% UEL=5.4%
Tension de vapeur	31.69hPa at 25C
Densité de vapeur	N/D
Densité relative	N/D
Solubilité(s)	Soluble 100%
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/D
Température d'auto-inflammation	343C
Température de décomposition	N/D
Viscosité	Crème épaisse
Propriétés explosives	Aucun
Propriétés oxydantes	Aucun

Fiche de Données de Sécurité (FDS)
Prep X

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Contact avec des matériaux incompatibles.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Stable dans des conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.5 Matériaux incompatibles

Ne pas stocker près des acides, du dioxyde de carbone (CO₂) et des oxydants forts tels que le permanganate, le chlore, l'ectoderme.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Après évaporation de l'eau, la combustion peut produire des oxydes de carbone, des traces de oxydes de soufre et d'azote et divers hydrocarbures

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

2-Butoxyethanol LD50 Skin - Rabbit - 1,060 mg/kg

2-Butoxyethanol LD50 Intraperitoneal - Rat - 220 mg/kg

2-Butoxyethanol LD50 Intravenous - Rat - 307 mg/kg

2-BUTOXYETHANOL LD50 Oral - Rat - 470 mg/kg

2-BUTOXYETHANOL LC50 Inhalation - Rat - 450 ppm

Ammonia LC50 Inhalation - Rat - 2000 ppm - 4 h

ISOPROPANOL LD50 Oral - Rat - 5,045 mg/kg

ISOPROPANOL LD50 Skin - Rabbit - 12,800 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Symptômes et effets aigus et retardés:

Peut causer une irritation de la peau. Les signes / symptômes peuvent inclure une rougeur localisée, un gonflement et des démangeaisons.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Symptômes et effets aigus et retardés:

Peut causer une irritation grave, rougeur, larmolement, vision floue.

Fiche de Données de Sécurité (FDS)

Prep X

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Symptômes et effets aigus et retardés:

L'inhalation de poussière ou de brouillard peut causer une irritation légère à grave des voies nasales ou respiratoires.
Un contact prolongé ou répété peut causer une irritation modérée, une délipidation, une dermatite.

Effet mutagène sur les cellules germinales

pas de données disponibles

Cancérogénicité

Cancérogénicité: Ingrédients non listés par OSHA, NTP, IARC.

Toxicité pour le système reproducteur

Pas de données disponibles

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique)

Voie d'entrée principale: A) Peau B) Inhalation

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée)

Les troubles cutanés, oculaires et respiratoires préexistants peuvent être aggravés par l'exposition au produit.

Danger par aspiration

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Données complémentaires

Ammonia: From NIH:

RD50 Mouse (Respiratory Rate): 303 ppm

[Verschueren, K. Handbook of Environmental Data of Organic Chemicals. 2nd ed. New York, NY: Van Nostrand Reinhold Co., 1983., p. 196]**PEER REVIEWED**

LC50 Rabbit inhalation 7,050 mg/cu m/1 hr

[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.101 (1981)]**PEER REVIEWED**

LCLo Rabbit inhalation 4,900 mg/cu m/1 hr

[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.101 (1981)]**PEER REVIEWED**

LCLo Cat inhalation 4,900 mg/cu m/1 hr

[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.102 (1981)]**PEER REVIEWED**

LC50 Cat inhalation 746 mg/cu m/1 hr (Dynamic air flow)

[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.102 (1981)]**PEER REVIEWED**

LC50 Cat inhalation 7,050 mg/cu m/1 hr (Static conditions)

[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.102 (1981)]**PEER REVIEWED**

LC50 Rat inhalation 7,600 mg/cu m/2 hr (age and strain not specified)

[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.102 (1981)]**PEER REVIEWED**

Fiche de Données de Sécurité (FDS) Prep X

LC50 Rat inhalation 5,100 mg/cu m/1 hr (age and strain not specified)
[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.102 (1981)]**PEER REVIEWED**

LCLo Rat inhalation 1,400 mg/cu m/1 hr (age and strain not specified)
[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.102 (1981)]**PEER REVIEWED**

LC50 Mouse inhalation 7,105 mg/cu m/10 min
[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.103 (1981)]**PEER REVIEWED**

LC50 Mouse inhalation 3,360 mg/cu m/1 hr
[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.103 (1981)]**PEER REVIEWED**

LC50 Mouse inhalation 3,310 mg/cu m/2 hr
[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.103 (1981)]**PEER REVIEWED**

LD50 Rat oral 350 mg/kg
[Environment Canada; Tech Info for Problem Spills: Ammonia (Draft) p.103 (1981)]**PEER REVIEWED**

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES: Aucun effet significatif connu ou danger critique

INFORMATIONS ÉCOTOXICOLOGIQUES: Non disponible

SECTION 13: Données sur l'élimination

Élimination du produit

Éliminer conformément aux règlements locaux et provinciaux pour les détergents biodégradables.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1	Numéro ONU	1993
14.2	Désignation officielle de transport de l'ONU	Alcool isopropylique
14.3	Classe(s) relative(s) au transport	3
14.4	Groupe d'emballage	2

Précautions spéciales pour l'utilisateur

Remarque: La classification DOT s'applique à la plupart des tailles d'emballage. Pour les classifications de taille de conteneur spécifiques ou pour les exceptions de taille, reportez-vous au connaissance avec votre envoi. Quantité limitée: Les petites quantités de marchandises contrôlées ne sont pas réglementées comme des marchandises dangereuses selon les règlements du TMD.

SECTION 15: Informations sur la réglementation

Fiche de Données de Sécurité (FDS)
Prep X

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Canadian Domestic Substances List (DSL)

Massachusetts Right To Know Components

Ethylene glycol monobutyl ether
CAS: 111-76-2

New Jersey Right To Know Components

Ethylene glycol monobutyl ether
CAS: 111-76-2

Pennsylvania Right To Know Components

Ethylene glycol monobutyl ether
CAS: 111-76-2

California Prop. 65 Components

This product does not contain any chemicals known to State of California to cause cancer, birth defects, or any other reproductive harm.

SARA 311/312 Hazards

Fire Hazard, Acute Health Hazard, Chronic Health Hazard

SARA 313 Components

The following components are subject to reporting levels established by SARA Title III, Section 313:
Ethylene glycol monobutyl ether
CAS: 111-76-2

SARA 302 Components

No chemicals in this material are subject to the reporting requirements of SARA Title III, Section 302.

Massachusetts Right To Know Components

Isopropyl alcohol
CAS number: 67-63-0

New Jersey Right To Know Components

Isopropyl alcohol
CAS number: 67-63-0

Pennsylvania Right To Know Components

Isopropyl alcohol
CAS number: 67-63-0

SARA 313 Components

The following components are subject to reporting levels established by SARA Title III, Section 313:
Isopropyl alcohol
CAS number: 67-63-0

Massachusetts Right To Know Components

Chemical name: Ammonia
CAS number: 7664-41-7

New Jersey Right To Know Components

Common name: AMMONIA
CAS number: 7664-41-7

Pennsylvania Right To Know Components

Chemical name: Ammonia
CAS number: 7664-41-7

Fiche de Données de Sécurité (FDS) Prep X

Massachusetts Right To Know Components

Chemical name: Ammonia
CAS number: 7664-41-7

New Jersey Right To Know Components

Chemical name: Ammonia
CAS number: 7664-41-7

Pennsylvania Right To Know Components

Chemical name: Ammonia
CAS number: 7664-41-7

California Prop. 65 Components

This product does not contain any chemicals known to State of California to cause cancer, birth defects, or any other reproductive harm.

SARA 302 Components

The following components are subject to reporting levels established by SARA Title III, Section 302:
Chemical name: Ammonia
CAS number: 7664-41-7

SARA 313 Components

The following components are subject to reporting levels established by SARA Title III, Section 313:
Chemical name: Ammonia
CAS number: 7664-41-7

SARA 311/312 Hazards

Sudden Release of Pressure Hazard, Acute Health Hazard, Chronic Health Hazard

SECTION 16: Autres informations

16.1 Pour plus d'informations / disclaimer

Ces FDS sont faites dans le but de fournir des informations au travailleur sur le lieu de travail et de manière à ce qu'il puisse être compris. Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur mentionné ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisés avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

16.2 Renseignements sur la préparation

Préparé par: C. Gourley